



Appel de l'Assemblée Générale des 4 et 5 octobre 2023 à Dijon

L'assemblée générale de l'Union Nationale des Syndicats Force Ouvrière de la Santé Privée s'est réunie les 4 et 5 octobre 2023 à Dijon dans le cadre du congrès de la Fédération des Personnels des Services Publics et de Santé Force Ouvrière.

La discussion a établi que la grève a permis d'obtenir satisfaction dans un certain nombre d'établissements. C'est ainsi que l'assemblée générale apporte tout son soutien aux personnels de l'EFS qui sont en grève illimitée pour s'opposer à la tentative de commercialisation de leur secteur, la reconnaissance salariale dont ils sont exclus et la préservation de 150 emplois. Elle soutient également les personnels de la clinique NCT St Gatien de TOURS en grève pour exiger de meilleures conditions de travail et une augmentation de salaire.

L'AG constate que :

- Dans le secteur lucratif, les patrons ont signé avec l'UNSA et la CFDT l'avenant 33, puis dans un 2e temps ils ont soumis à signature sa transposition. Ces derniers entérinent la disparition progressive de l'indemnité Ségur pour les bas salaires et l'individualisation des rémunérations par la perte de la valeur du point et l'instauration de 4 éléments complémentaires de rémunération (ECR)
- Dans le secteur non lucratif, la situation n'est pas plus brillante. Les employeurs ont profité aussi de la garantie de financement pour regarnir leurs caisses. Lors de la revalorisation de 3% de la valeur du point FEHAP, ce sont plus de 500 millions d'euros qu'ils ont gardés dans leurs poches alors qu'aujourd'hui le salaire de base d'un aide-soignant est en dessous du SMIC.

Aujourd'hui la seule réponse des employeurs est une CCUE qui n'a pour but que de précariser et individualiser les salaires.

Informée de la motion adoptée par l'Assemblée Générale des Capucins à Angers réunie le 12 septembre, qui déclare :

« Les salariés des Capucins réunis en assemblée générale le 12/09/2023 décident de lancer



Appel de l'Assemblée Générale des 4 et 5 octobre 2023 à Dijon

un appel à l'ensemble des salariés du secteur de la santé privée. Ils (les personnels) se sont mobilisés massivement par la grève il y a un an avec la revendication suivante : augmentation des salaires. Lors de ce mouvement de grève historique pour l'établissement, ils ont réalisé que seuls ils ne peuvent faire changer un système de santé malade et à bout de souffle. »

L'assemblée générale de l'UNSP décide de répondre positivement à leur appel. Elle considère que c'est par la mobilisation de tous que l'on obtiendra satisfaction sur l'ensemble des revendications. C'est pourquoi elle lance un appel solennel à organiser partout des assemblées générales, des réunions dans les services pour élaborer les cahiers de revendication et à se mettre en état de préparation de la grève pour gagner.

Elle décide de s'adresser à l'ensemble des salariés de la santé privée et à toutes leurs organisations syndicales.

Organisons-nous ensemble pour obtenir l'augmentation générale, des salaires à minima, à hauteur de l'inflation et de leur indexation sur les prix.

L'Assemblée Générale mandate le bureau de l'UNSSP FO pour prendre contact avec les autres organisations syndicales du secteur et appelle à une réunion de délégués représentant leurs établissements dès que les conditions seront réunies.

Dijon le 5 octobre 2023